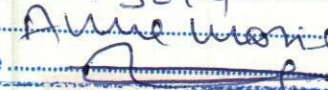


Réf : 1005/DIR-GEN/DEV/2026

Kinshasa, le 05 Oct 2026

UG - PDSS	
RECEPTION COURRIER	
Reçu Le:	05 OCT 2026
N° d'Enreg:	3214
Par:	Aline Mwanza
Signature:	

A : Monsieur le Coordonnateur National de Unité
de Gestion du Programme de Développement
du Système de Santé (UG PDSS)
Avenue du Livre, n°157
Kinshasa-Gombe (RDC)

Concerne : Transmission de Garanties de Bonne Exécution pour les marchés n°ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB (lot 2, lot 3, lot 4)

Monsieur le Coordonnateur,

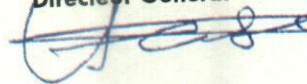
Par la présente, nous venons vous transmettre les Garanties de Bonne Exécution pour les marchés n°ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB relatif à l'acquisition, installation et la mise en œuvre de systèmes solaires dans les établissements de Santé des provinces du Kasai, Kasai Central et Kwilu (Lots 2, 3 et 4)

Nous vous serions grés de nous retransmettre ces derniers, une fois que le processus d'exécution de ces marchés sera finalisé.

Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de nos meilleures salutations.

DIVESH HASSAMAL

Directeur Général



N°0789390

AAO : N° ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB

L'Unité de Gestion du Programme de Développement du système de Santé (UG-PDSS)N°157, Avenue du Livre, Immeuble Pauline,
Commune Gombe
Ville de Kinshasa**GARANTIE DE BONNE EXECUTION N° PBG1500355626**

Nous avons été informés que **ETABLISSEMENTS DEV**, sise numéro 10C, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa (ci-après dénommé « **Le Donneur d'ordre** ») a conclu le Marché numéro **AAO N° ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB** relatif à **L'acquisition et installation des systèmes d'éclairage solaire (19 kits 9kwc 130 pour 130 kits 1.8 KWC pour 130 CS)** en faveur des **Etablissements des soins de santé des zones de santé appuyées par le PMNS dans la province du Kasai central : Lot 3** (ci-après dénommé « **le Marché** »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

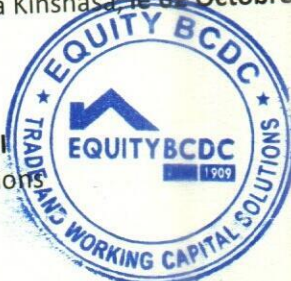
A la demande du Donneur d'ordre, nous, **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration**, dont le siège social est établi sur le Boulevard du 30 juin n°15, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa, nous engageons, par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de **USD 137.213,00 (Dollars Américains Cent Trente -Sept Mille Deux Cent Treize)**.

Votre demande en paiement doit comprendre, que ce soit dans la demande elle-même ou dans un document séparé signé accompagnant ou identifiant la demande, la déclaration que le Donneur d'ordre n'a pas rempli ses obligations au titre du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant qui y figure.

La présente garantie restera en vigueur jusqu'à la clôture de la journée du **30 Décembre 2026**. Toute demande de paiement doit inclure une lettre de demande dûment signée par le bénéficiaire et doit être reçue par la Banque au plus tard à cette date d'expiration aux heures de service. Elle doit être adressée à **Equity Banque Commerciale Du Congo SA avec C.A, Direction Trade & Working Capital Solutions**, situé au Boulevard du 30 juin n°15, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa. Si la demande de paiement porte sur le montant total ou le solde restant dû, elle devra aussi inclure l'original de la présente garantie, en plus de la lettre de demande du client. Après cette date, la garantie deviendra nulle de plein droit que l'original de la présente nous ait été restitué ou pas.

La présente garantie est régie par les Règles Uniformes de la Chambre de Commerce International (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI n° 758.

Fait à Kinshasa, le 02 Octobre 2026


Sophia MUPALA MUNGOMBI
Assistant Manager-Trade Operations
Vladimir YANDUKA LONGOMBA
Manager Regional Processing

AAO : N° ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB

L'Unité de Gestion du Programme de Développement du système de Santé (UG-PDSS)

N°157, Avenue du Livre, Immeuble Pauline,
Commune Gombe
Ville de Kinshasa

N°0789399

GARANTIE DE BONNE EXECUTION N° PBG1500356026

Nous avons été informés que **ETABLISSEMENTS DEV**, sise numéro 10C, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa (ci-après dénommé « **Le Donneur d'ordre** ») a conclu le Marché numéro **AAO N° ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB** relatif à **L'acquisition et installation des systèmes d'éclairage solaire (18 kits 9kwc pour 18 HGR et 130 kits 1.8 KWC pour 130 CS)** en faveur des **Etablissements des soins de santé des zones de santé appuyées par le PMNS dans la province de Kwilu: Lot 2** (ci-après dénommé « **le Marché** »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Donneur d'ordre, nous, **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration**, dont le siège social est établi sur le Boulevard du 30 juin n°15, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa, nous engageons, par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de **USD 129.140,00 (Dollars Américains Cent Vingt-Neuf Mille Cent Quarante)**.

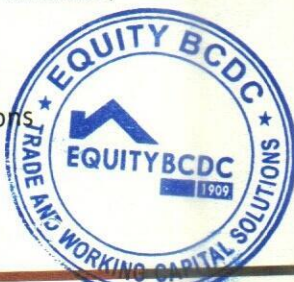
Votre demande en paiement doit comprendre, que ce soit dans la demande elle-même ou dans un document séparé signé accompagnant ou identifiant la demande, la déclaration que le Donneur d'ordre n'a pas rempli ses obligations au titre du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant qui y figure.

La présente garantie restera en vigueur jusqu'à la clôture de la journée du **30 Décembre 2026**. Toute demande de paiement doit inclure une lettre de demande dûment signée par le bénéficiaire et doit être reçue par la Banque au plus tard à cette date d'expiration aux heures de service. Elle doit être adressée à **Equity Banque Commerciale Du Congo SA avec C.A, Direction Trade & Working Capital Solutions**, situé au Boulevard du 30 juin n°15, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa. Si la demande de paiement porte sur le montant total ou le solde restant dû, elle devra aussi inclure l'original de la présente garantie, en plus de la lettre de demande du client. Après cette date, la garantie deviendra nulle de plein droit que l'original de la présente nous ait été restitué ou pas.

La présente garantie est régie par les Règles Uniformes de la Chambre de Commerce International (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI n° 758.

Fait à Kinshasa, le **02 Octobre 2026**


Sophia MUPALA MUNGOMBI
Assistant Manager-Trade Operations




Vladimir YANDUKA LONGOMBA
Manager Regional Processing

N°0789392

L'Unité de Gestion du Programme de Développement du système de Santé (UG-PDSS)

N°157, Avenue du Livre, Immeuble Pauline,
Commune Gombe,
Ville de Kinshasa

GARANTIE DE BONNE EXECUTION N° PBG1500355226

Nous avons été informés que **ETABLISSEMENTS DEV**, sise numéro 10C, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa (ci-après dénommé « **Le Donneur d'ordre** ») a conclu le Marché numéro **AAO N° ZR-DRC-MSP-442513-GO-RFB** relatif à **L'acquisition et installation des systèmes d'éclairage solaire (27 kits 9kwc pour 27 HGR et 117 kits 1.8 kwc pour 117CS)** en faveur des établissements des soins de santé des zones de santé appuyées par le PMNS dans la province du Kasai, Lot 4 (ci-après dénommé « **le Marché** »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Donneur d'ordre, nous, **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration**, dont le siège social est établi sur le Boulevard du 30 juin n°15, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa, nous engageons, par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de **USD 140.393 (Dollars Américains Cent quarante mille trois cent nonante-trois)**.

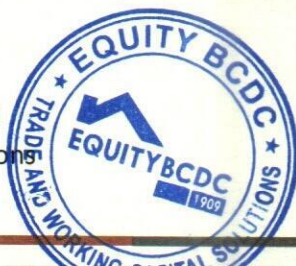
Votre demande en paiement doit comprendre, que ce soit dans la demande elle-même ou dans un document séparé signé accompagnant ou identifiant la demande, la déclaration que le Donneur d'ordre n'a pas rempli ses obligations au titre du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant qui y figure.

La présente garantie restera en vigueur jusqu'à la clôture de la journée du **30 Décembre 2026**. Toute demande de paiement doit inclure une lettre de demande dûment signée par le bénéficiaire et doit être reçue par la Banque au plus tard à cette date d'expiration aux heures de service. Elle doit être adressée à **Equity Banque Commerciale Du Congo SA avec C.A, Direction Trade & Working Capital Solutions**, situé au Boulevard du 30 juin n°15, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa. Si la demande de paiement porte sur le montant total ou le solde restant dû, elle devra aussi inclure l'original de la présente garantie, en plus de la lettre de demande du client. Après cette date, la garantie deviendra nulle de plein droit que l'original de la présente nous ait été restitué ou pas.

La présente garantie est régie par les Règles Uniformes de la Chambre de Commerce International (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI n° 758.

Fait à Kinshasa, le **02 Octobre 2026**


Sophia MUPALA MUNGOMBI
Assistant Manager-Trade Operations




Vladimir YANDUKA LONGOMBA
Manager Regional Processing